CHABRILLAN

bulletin municipal

n° 11 - décembre 2013

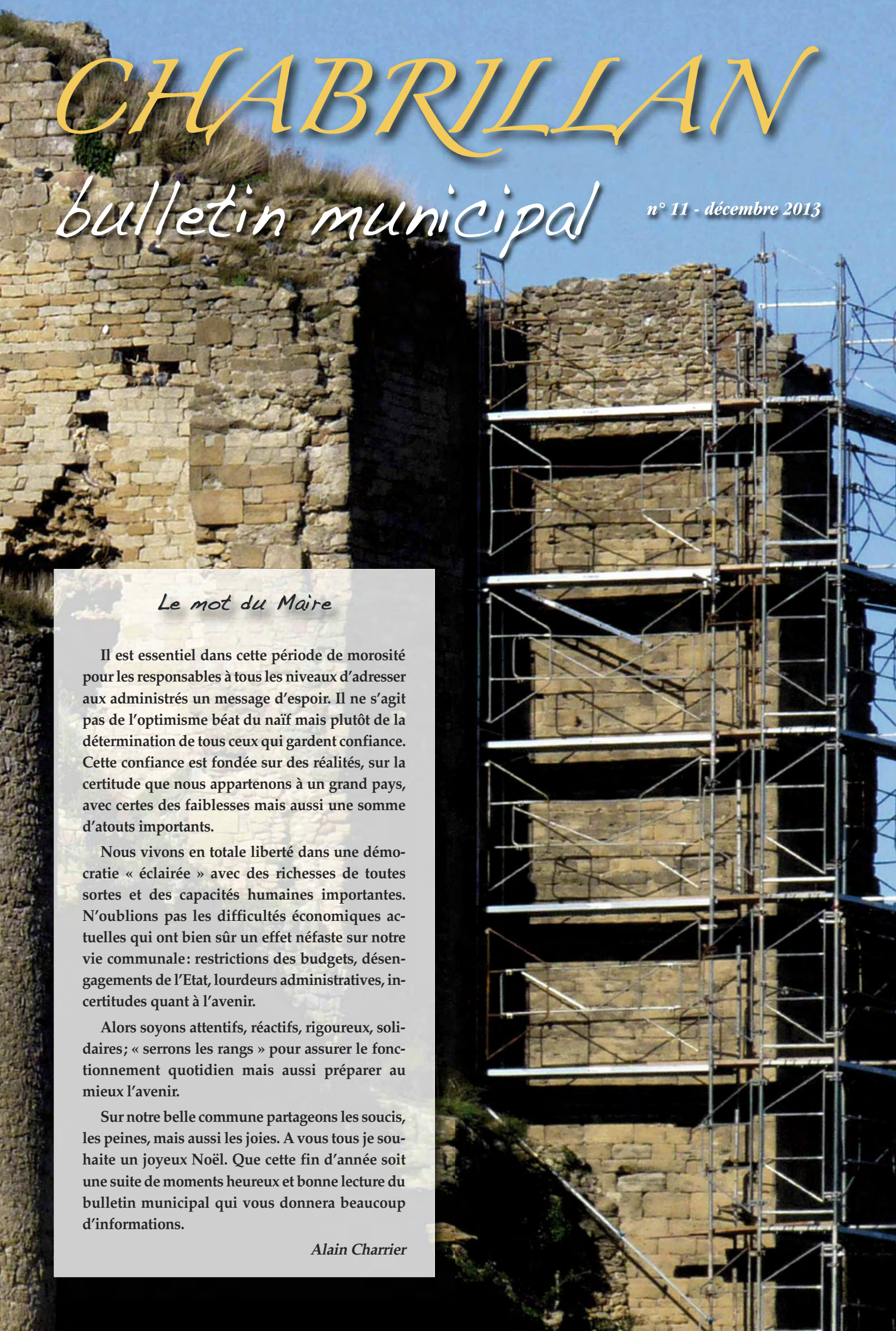

Le mot du Maire

Il est essentiel dans cette période de morosité pour les responsables à tous les niveaux d'adresser aux administrés un message d'espoir. Il ne s'agit pas de l'optimisme béat du naïf mais plutôt de la détermination de tous ceux qui gardent confiance. Cette confiance est fondée sur des réalités, sur la certitude que nous appartenons à un grand pays, avec certes des faiblesses mais aussi une somme d'atouts importants.

Nous vivons en totale liberté dans une démocratie « éclairée » avec des richesses de toutes sortes et des capacités humaines importantes. N'oublions pas les difficultés économiques actuelles qui ont bien sûr un effet néfaste sur notre vie communale: restrictions des budgets, désengagements de l'Etat, lourdeurs administratives, incertitudes quant à l'avenir.

Alors soyons attentifs, réactifs, rigoureux, solidaires; « serrons les rangs » pour assurer le fonctionnement quotidien mais aussi préparer au mieux l'avenir.

Sur notre belle commune partageons les soucis, les peines, mais aussi les joies. A vous tous je souhaite un joyeux Noël. Que cette fin d'année soit une suite de moments heureux et bonne lecture du bulletin municipal qui vous donnera beaucoup d'informations.

Alain Charrier

Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 était célébrée ce 11 novembre au cimetière, en présence des anciens combattants, de nombreux chabrillanais et des élèves de l'école Gustave André. Après le dépôt d'une gerbe et la lecture du message officiel par M. Le Maire, six enfants ont apporté leur participation en récitant le poème « 14-18 folie meurtrière » de Jacques Hubert Frougier.
Cet hommage aux morts de la Grande Guerre se poursuivait dans la cour de l'école avec la présentation par M. Le Maire, des symboles de la République (écusson et drapeaux, à l'entrée) et d'un panneau rappelant les Droits de l'Homme et du Citoyen, dans la salle de classe.
Le verre de l'amitié, servi à la salle polyvalente, clôturait cette matinée du souvenir.

La rentrée scolaire

Sur les deux classes de l'école, l'effectif global est de 49 élèves (48 en 2012) avec un nombre important en cycle 3. Les 9 enfants de CE2 sont répartis sur les 2 classes, sauf pour certaines activités.

Pour la classe du bas avec Mme C. MASSARO : 5 grandes sections, 7 CP, 6 CE1 et 5 CE2.

Pour la classe du haut avec M. J-L BERTHOUZE : 4 CE2, 13 CM1 et 9 CM2.

Délégués des parents d'élèves :
Mmes BRUN, OLLIER et BOUTEILLE, M. LAPEROU.

La garderie

Un bon fonctionnement pour cette garderie utilisée régulièrement par 15 familles et plus occasionnellement par quelques autres.

Elle est ouverte de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30, sous la responsabilité de Mme P. PINET.

Tarif : forfait de 2 € le matin ; le soir : 1,50 € /l'heure.

La réforme des rythmes scolaires

L'objectif de la commune est de préparer cette mise en place en étroite collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves.
Quatre observations, concernant cette réforme :
- les petites communes n'ont pas été consultées en amont
- il faut trouver : des intervenants qualifiés, des locaux et des finances

Face à ces grosses difficultés, la commune a demandé le report de la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014.

L'église St Julien

Pierre Gilouin

Cet important dossier avance normalement et nous pouvons d'ores et déjà annoncer que, sauf problème de subventionnement, l'année 2014 verra le commencement de la rénovation de l'église St Julien.

Le maître d'œuvre a terminé les relevés sur site, établi les plans, et dressé un descriptif chiffré des travaux avec une estimation globale de 280 000 €. En y ajoutant les frais d'honoraires et les imprévus, c'est sur la base de 340 000 € que les dossiers de subventions viennent d'être déposés auprès des différents financeurs : Etat, Conseil Général, Réserve Parlementaire, etc.…

La consultation des entreprises est prévue sur janvier 2014, pour une préparation de chantier début avril et le début des travaux en mai. Les ordres de services ne pourront être adressés aux entreprises retenues, que lorsque nous aurons reçu les accords écrits de l'Etat et du Conseil Général, ce qui devrait être fait, nous l'espérons, fin février ou courant mars.

Malgré la souscription et les actions menées par l'association « Les amis de Chabrillan », une part non négligeable du financement restera à la charge de la commune, nous obligeant à recourir à un emprunt, non défini à ce jour.

Trois ans c'est long ! Certains auraient souhaité une rénovation plus rapide, mais sans subvention : pas de rénovation possible !

Restons unis et solidaires autour de ce projet, plus que quelques mois à patienter.

La chapelle St Pierre

Pierre Gilouin

Reçu en Mairie le 4 septembre, M. Grandclerc, Architecte des Monuments Historiques, a confirmé sa volonté de réaliser un diagnostic afin de rechercher les causes des désordres constatés. M. le Maire a pour sa part, exprimé son souhait que tout soit mis en œuvre pour s'engager dans ce processus, à condition que l'Etat le prenne en charge en totalité, la commune ayant de gros engagements financiers par ailleurs. Cette position a été entérinée par le conseil municipal le 19 septembre (délibération n° 7).

Dans un récent courrier, M. Grandclerc nous indique que nous bénéficierons à titre gratuit d'une assistance à maître d'ouvrage, pour la désignation d'un maître d'œuvre, qui pourra se faire dans le courant de l'année 2014. Pour le diagnostic et les travaux sur la chapelle, ils feront l'objet d'une décision du comité de l'administration régionale, présidée par le Préfet de Région, en fonction des crédits qui seront alloués à la Direction régionale des affaires culturelles en 2015.

Le 7 novembre M. le Maire a rencontré avec M. Vincent Brunelle, récemment nommé responsable des Monuments Historiques pour le département de la Drôme. Celui-ci, après une visite détaillée du bâtiment a fait part de sa vive inquiétude pour l'avenir, notamment sur le fait que l'édifice a « tendance à s'ouvrir ». A ce jour, un suivi régulier des fissuromètres qui ont été posés, permet de vérifier les mouvements éventuels de l'édifice.

Espérons que ces hauts responsables sauront trouver rapidement les solutions qui s'imposent !

Mouvements du personnel

Suite au départ de Loïc MOULIN, c'est Gauthier BRONCHIER, jeune chabrillanais, qui le remplace auprès de l'employé technique, avec un contrat aidé à compter de décembre.

Au cafébibliothèque, Camille BOURRIER nous quitte après un an de contrat CUI/CAE. Elle est remplacée dans les mêmes conditions, par Julie DEJEAN demeurant à Aubenasson : contrat de 6 mois à dater du 25 novembre.

Camille et Julie qui lui succède...

Programme habitez mieux

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire?

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie?

Vous cherchez des solutions simples?

Vous pouvez bénéficier d'aides financières dans la limite de 20 000 € de travaux maximum.

Pour plus de renseignements, appelez la Communauté de Communes du Val de Drôme en charge de l'animation de ce programme :

Isabelle VINCENT,
responsable du projet : 04 75 25 43 82

Nous vous invitons cordialement à participer aux voeux du Maire, le vendredi 10 janvier 2013 à 18h30 à la salle polyvalente.

Une année au CaféBibliothèque

Voilà un an que j'ai commencé à travailler au CaféBibliothèque de Chabrillan. Je repars maintenant pour d'autres contrées, avec un petit pincement au cœur en quittant ce village et ses habitants généreux auxquels je me suis attachée. On m'a dit souvent que cela ne devait pas être exaltant de travailler dans ce coin de campagne « paumé », et pourtant ! Mon expérience ici a été très enrichissante et formatrice. J'ai été impressionnée par le dynamisme de ce village, qui a tellement de potentiel entre le patrimoine historique, le jardin botanique et ce lieu original et génial qu'est le CaféBibliothèque. Au service de cette diversité, un nombre étonnant d'associations regroupant des bénévoles extraordinaires et sur-motivés ! Autant dire qu'on ne s'ennuie pas à Chabrillan, il y a toujours des projets à mettre en place, des idées et des savoirs à partager, ça fourmille dans tous les coins.

Je voudrais souligner à quel point le CaféBibliothèque est un lieu exceptionnel et rappeler aux Chabrillanais qu'il est ouvert à tous. En effet, sur l'année écoulée, j'ai vu plus souvent des clients venant d'ailleurs que des habitants de la commune.

Je souhaite donc dire, en toute simplicité, que le CaféBibliothèque n'est pas un salon de thé chic où il faut être diplômé en lettres pour prétendre y entrer. Il a une licence IV, on peut s'y installer pour bouquiner comme pour siroter un pastis en parlant de la pluie et du beau temps. C'est un bel endroit, chaleureux et convivial : pas besoin de chuchoter pour commander à boire ! On est aussi loin du cliché de la Bibliothèque poussiéreuse : il y a régulièrement de nouveaux livres, on peut utiliser internet gratuitement… Toute l'année il y a aussi des animations de qualité pour tous les âges et goûts, qu'on ait envie de se divertir, se cultiver, se vider la tête ou se la remplir, ainsi que l'estomac parfois. Concerts, expo, dégustations, cinéma, jeux, ateliers, spectacles pour les grands et/ou les enfants… et j'en passe ! De plus, j'ai vu assez peu d'ado et de jeunes. Pourtant, entre un spectacle pour les tout-petits, le concours de belote et une lecture de poésie, on a pu aussi écouter du hard-rock au Café… Si si ! Tout cela est mis en place pour vous, Chabrillanais, bien souvent grâce au travail de nombreux bénévoles, à des tarifs démocratiques, parfois même à « prix libre » ou gratuit. Alors, n'ayez pas peur de pousser la porte, vous serez toujours les bienvenus !

J'espère, je crois que cette vitalité et créativité chabrillanaises ne s'épuiseront pas mais au contraire s'épanouiront, avec le soutien indispensable de la municipalité. Car c'est ce genre de lieu qui crée du lien entre les gens et qui améliore la vie au quotidien. Sans nul doute, je reviendrai de temps en temps faire un coucou à Chabrillan et, bien sûr, boire un petit coup au Café !

C'est à présent Julie dont j'ai entrevu la grande gentillesse et l'efficacité qui sera à l'accueil. Je ne doute pas qu'elle trouvera parfaitement sa place au CaféBib et lui souhaite de s'y plaire.

Camille Bourrier

Assainissement collectif

Nadège Naud

Réseau

Des travaux ont été réalisés sur le réseau d'assainissement suite à un effondrement de la galerie dans le village.

La mise à jour du schéma d'assainissement est terminée, conformément à la demande de la police de l'eau. Nous pourrons ainsi l'annexer au PLU.

Station d'épuration

Le terrain finalement retenu pour la réalisation de la station d'épuration communale est celui de M. LAURE au Quartier Saint Laurent. Il a enfin fait l'unanimité auprès des différents services de l'Etat !!!

Après consultation c'est le cabinet CEREG qui conduira la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Un relevé topographique complémentaire a été nécessaire afin de justifier la création ou non d'un poste de relevage.

Les abonnés au réseau d'assainissement ont répondu à une enquête qui a caractérisé chaque branchement.

CEREG a présenté l'avant-projet de la station d'épuration aux membres du conseil municipal et au Conseil Général pour approbation et précisions des solutions techniques.

C'est le cabinet HYDROC qui a été retenu pour réaliser l'étude de sol. Vous allez voir prochainement sur le site, des travaux de sondages géotechniques, pénétrométriques et des essais d'infiltration. Les résultats permettront de connaître la portance du sol et ses caractéristiques, qui définiront les choix techniques.

une station d'épuration à roseaux

Réseau d'eau potable

Nadège Naud

Schéma directeur d'eau potable

Les travaux d'accessibilité aux vannes de sectionnement du réseau d'eau potable ont permis la sectorisation du réseau par le bureau d'étude. Il a pu ainsi définir des secteurs fuyards. Une recherche de nuit a affiné la localisation de ces fuites. Une d'entre elles, très importante, chez un abonné a pu être résolue. Les autres secteurs fuyants ne sont pas assez importants pour nécessité des travaux.

Le réseau d'eau potable a un bon rendement entre la production et la distribution aux abonnés. C'est une très bonne nouvelle car l'Agence de l'Eau pénalise les communes dont les rendements sont inférieurs à 70 %. En 2014, la redevance de prélèvement ne se sera pas doublée !!!

Création nouveaux branchements

Au cours du 2e semestre 2013, ce sont 6 nouveaux branchements à l'eau potable qui ont été réalisés, cinq au quartier Bariol et un au village.

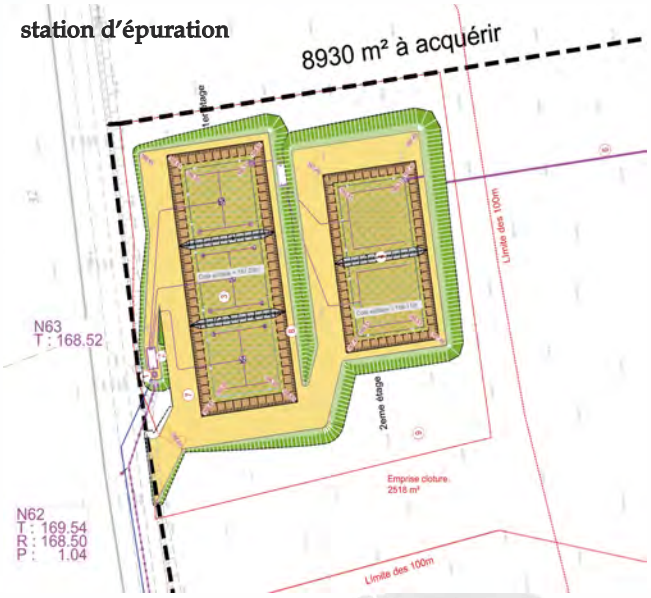

P.L.U.

Guy Audras

Depuis le précédent bulletin, le projet de PLU a été présenté :

- aux Personnes Publiques Associées le 11 juillet 2013
- à la population chabrillanaise le 18 juillet 2013

Suite à ces présentations où tous les participants ont pu émettre leurs avis et remarques, le Maire a réuni le Conseil municipal le 8 août 2013. Lors de cette séance, il a présenté et explicité les différents documents composant le dossier de l'étude ainsi que les composantes de la concertation.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil municipal a arrêté le projet de PLU.

Le document a ensuite été adressé à toutes les Personnes Publiques Associées qui, au terme d'un délai de 3 mois, ont rendu leur avis et notifié leurs remarques.

Le 26 septembre, Alain Charrier, Guy Audras assistés de M. Amunatuégui du bureau d'études URBARCHI ont présenté le projet de PLU à la CDCEA (Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles) qui se réunissait à la Préfecture de Valence. Cette instance, au vu de la faible consommation de terres agricoles a rendu un avis favorable.

La phase enquête publique se déroulera du 6 janvier au 4 février 2014. Le commissaire enquêteur tiendra permanence les 6 et 23 janvier de 9 heures à 12 heures et le 4 février de 15 heures à 18 h 30.

Cette phase permettra aux chabrillanais de non seulement prendre connaissance du projet ainsi que des remarques émises par les Personnes Publiques Associées, mais aussi de formuler leurs propres observations.

A l'issue de l'enquête, le commissaire disposera d'un mois pour rendre son rapport.

Le Conseil Municipal aura alors tous les éléments pour arrêter le PLU, après modifications si nécessaire.

Nous rappelons que le dossier est toujours consultable en mairie, ainsi qu'un affichage des principales informations, aux heures d'ouverture du secrétariat. Le registre de remarques et suggestions reste également à disposition aux mêmes heures.

Enfin, le Maire et le 1er Adjoint demeurent à l'écoute des personnes qui souhaitent les rencontrer.

Travaux de voirie 2013

J.-P. Vinay

Cette année les travaux de voirie se sont concentrés sur la route de la montée de la Croze. Cette portion de chaussée était très abîmée du fait du fort trafic des véhicules légers et lourds qui circulent quotidiennement avec des déformations prononcées sur certaines sections, ainsi qu'un dévers dangereux, qui avec le verglas conduisait les voitures dans le fossé. Cette route représentait également l'inconvénient d'être encaissée et étroite sur la partie basse, ce qui posait des problèmes de croisement de véhicules et de déneigement.

Sur cette partie, l'idée initiale était de créer une surlargeur bétonnée en forme de caniveau, en remplacement du fossé existant. L'idée retenue s'est portée sur la création d'un drain routier enterré afin de récupérer les eaux de ruissellement permanentes ainsi que la création de regards à grilles afin de capter les eaux de pluie. Cela a permis d'assainir la route et d'avoir une meilleure portance. Nous avons pu ainsi récupérer une largeur suffisante pour le croisement des véhicules.

Ces travaux ont permis également la mise en sécurité du carrefour côté cimetière en busant la tranchée ouverte le long du mur en pierres qui servait d'exutoire à l'eau de pluie et qui représentait un danger non négligeable pour les usagers. Dans ce programme de voirie c'est environ 2 km de chaussée qui ont été remis en état.

C'est l'entreprise SORODI qui a été retenue pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 39700 €.

Par ailleurs, les travaux divers de curage de fossés, d'entretien des chemins empierrés, d'épareuse, ont été réalisés par les entreprises Bonnet et La Plaine TP.

Le portrait social du territoire de la CCVD

Un colloque a été organisé le 28 novembre par le Centre Intercommunal d'Action Social pour analyser les besoins sociaux du Val de Drôme. Nous y étions.

La population du territoire a augmenté de +1,1 % an (+ 0,6 % en France). Il s'agit d'une population relativement jeune (19,7 % de moins de 15 ans). Il y a 30950 habitants répartis dans 36 communes dont 22 ont moins de 500 habitants. On observe un vieillissement de la population avec une augmentation des plus de 75 ans.

En revanche il existe un départ massif des jeunes de 18 à 25 ans vers les centres urbains fournisseurs d'emplois: 70 % des femmes travaillent, le poids des non-salariés représente 17 % (11 % en France). Le travail à temps partiel représente 23 % contre 17 % en France.

On peut identifier 6 catégories de travailleurs:

1. les femmes peu diplômées, plus de 40 ans, souvent à temps partiel (nombreux emplois à domicile);
2. femmes diplômées dans le secteur sanitaire et social, hors du territoire;
3. hommes ouvriers en CDI, plutôt âgés;
4. hommes non salariés, agriculteurs, assez âgés;
5. personnes diplômées;

du supérieur, ils travaillent en dehors de la CCVD;

6. jeunes de 15 à 24 ans, souvent en contrat précaire et vivent chez leurs parents, 7,5 % sont en apprentissage contre 5,6 % en métropole.

Dans le cadre des besoins sociaux, on relève un doublement des personnes qui viennent aux restos du cœur. Il existe une solidarité, mais variable selon les bassins, (milieu rural) dans le territoire.

Il y avait 588 bénéficiaires du RSA en 2012.

Beaucoup de personnes en difficulté n'ont pas recours aux aides sociales compte tenu des complexités administratives. Les situations de précarité (en augmentation) sont en dessous de la moyenne nationale.

Il existe des problèmes d'accès aux soins. La densité médicale est faible dans le Val de Drôme (23 médecins généraliste, 33 si on ajoute ceux de Crest). Faute de moyens financiers, on constate une diminution des actes médicaux par personne, renoncement aux soins pour certaines personnes âgées et absence de mutuelle.

La monoparentalité est en difficulté face à l'emploi. Dans la population d'enfants pauvres, le cumul des difficultés complique la situation: exclusion plus ou moins marquée, alimentation déséquilibrée, échec scolaire, tension familiale, stress des parents, faible accès aux loisirs.

Devant cette pauvreté plus ou moins visible et pour éviter leur isolement, il faut améliorer l'accès aux droits, repérer les situations difficiles (actions des CCAS), ajuster l'offre à des besoins souvent complexes, améliorer la mobilité vers les bassins d'emplois, lutter contre la pauvreté des enfants: repérer, analyser, actions en direction des familles, soutien scolaire, offre de vacances pour favoriser la socialisation.

Pour être efficace, il faut connaître les populations afin d'améliorer les réponses, créer une veille sociale dynamique, soutenir les associations, échanger entre les intervenants, rompre l'isolement des personnes en situation précaire, ne pas stigmatiser.

Patrick Hervé et Pierre Gilouin

Information

Les Amis de Chabrillan lance une grande opération de collecte de documents à valeur historique concernant notre commune pendant la période 1914-1918. Cette opération se déroulera jusqu'au mois de mars 2014. Toute personne détenant des témoignages sur la vie des chabrillanais « sur le front comme à l'arrière » est concernée. Le type de document recherché va de la carte postale aux photographies en passant par les journaux, les dessins et objets divers de l'époque.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1ère guerre mondiale, les Amis de Chabrillan dévoileront, à partir du mois de septembre, une exposition sur la vie quotidienne à Chabrillan entre 1914 et 1918.

Les journées du Patrimoine 14 et 15 septembre 2013

Depuis 2001 date de sa création, l'Association *« les Amis de Chabrillan »* a régulièrement animé les journées du Patrimoine qui se tiennent en septembre de chaque année.

Le site de Chabrillan a été retenu, cette année, pour proposer des animations sur le thème *« Patrimoine en herbe »*: faire découvrir aux enfants, de manière ludique, le patrimoine local et différents savoir-faire dans sa restauration.

Un concours a été mis en place, avec un jury, pour juger 3 projets de village et retenir le meilleur. C'est le projet présenté par l'association *« les Amis de Chabrillan »*, qui a été retenu et doté d'une subvention « Leader » de 6000 €. Les amis de Chabrillan se sont particulièrement distingués dans le cadre de ces journées européennes du Patrimoine.

Les associations *"les Amis de Chabrillan", "Senteur et Pivoine"* et l'*"Amicale Laïque"*, se sont investies avec beaucoup d'enthousiasme. Elles ont été récompensées compte tenu du succès exceptionnel où plus de 500 personnes sont venues à Chabrillan pendant le week-end pour visiter le village, participer aux ateliers et découvrir les expositions. Avec une superbe mise en scène, 4 visites guidées ont été programmées avec des circuits de spécificité différente (historique et artistique). Les comédiens ont su, par la qualité de leur prestation, faire découvrir le village aux enfants et à leurs parents de façon joyeuse et pédagogique.

Les visiteurs ont découvert 4 ateliers en lien avec le patrimoine chabrillanais: **l'atelier vitrail** avec la fabrication d'une pièce représentant un berger et sa chèvre; **l'atelier mosaïque**, qui consistait, avec les enfants, à confectionner 2 blasons des seigneurs de Chabrillan; **l'atelier du tailleur de pierre** qui a permis aux enfants de s'entraîner à la taille sur différentes pierres et admirer le travail du sculpteur qui a réalisé une reproduction d'un chapiteau de l'église Saint Pierre; enfin plusieurs **ateliers botaniques** où les enfants pouvaient créer des « œuvres d'art », dessiner avec des peintures à base de jus de plantes ou faire des repiquages dans des carrés médiévaux.

L'école du village avec les élèves et leurs enseignants ont été des acteurs majeurs de ces journées. Les parents ont proposé des stands de gâteaux et de boissons. Nous pouvons être fiers de nos associations capables de valoriser le village et son patrimoine. Il faut féliciter tous les acteurs de cette belle réussite.

Pour les Amis de Chabrillan, Patrick Hervé rédacteur

Les élections municipales... Mode d'emploi

Extraits du supplément spécial de Mairie-conseils. N° 268. Novembre 2013

Quel est le mode de scrutin dans notre commune ?

Dans notre commune de moins de 1000 habitants, l'élection a lieu au scrutin de liste plurinominal majoritaire. Le mode de scrutin reste donc inchangé. Les résultats sont appréciés candidat par candidat et non par liste bloquée.

Pour être élu au premier tour, deux conditions sont à remplir:

- Obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés.
- Totaliser un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

En cas de second tour, l'élection a lieu à la majorité relative quel que soit le nombre de votants. Les candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de voix seront élus.

Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Les bulletins peuvent comporter un nombre de noms inférieur au nombre de conseillers à élire. Les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre, ainsi que les noms des personnes qui n'étaient pas candidates, ne sont pas décomptés.

Le panachage reste possible.

Le respect du principe de la parité ne constitue pas une obligation, mais rien n'empêche qu'il soit volontairement observé.

La boulangerie à Chabrillan, une histoire de pain

Patrick Hervé

" la boulangerie des quartiers, c'est comme la place du village, c'est là que tout le monde se retrouve, où l'on envoie son enfant faire son premier achat, où le grand patron et le chômeur se côtoient pour acheter leur baguette. C'est le lien fédérateur par excellence."

Abdu Gnaba, anthropologue

" Le pain et le vin sont le commencement d'un festin"
proverbe savoyard

Mme et M. Calvet
Nos nouveaux boulangers

Mme et M. Wlieghe au côté de Mme et M. Calvet

De la farine, de l'eau, de la levure et du sel : c'est la composition sommaire du pain, emblème religieux et marqueur économique vieux comme le monde (dix millénaires).

Au cours des six dernières décennies, une boulangerie artisanale a prospéré à Chabrillan.

En 1950, le village bénéficiait du talent de Mme et M. Chapouan dans la fabrication du pain et des pognes. En 1956, ils sont remplacés par le couple Chasson. Mme Chasson était connue pour la qualité de ses gâteaux de Savoie. Ils sont restés 24 ans.

En 1980, c'est au tour Mme et M. Bard de tenir la boulangerie. C'est le début de la pâtisserie associée au pain. En 1987, de nouveaux boulangers, Mme et M. Radisson, arrivent à Chabrillan mais ils céderont la place, 5 ans plus tard à M. Emery qui restera 18 ans. Les derniers boulangers, Mme et M. Wlieghe, venus en 2010, du nord de la France, ont développé une grande variété de pains. Ils ont décidé de partir, retrouver leur région natale. Pendant quelques semaines on s'est fait peur, un successeur sera-t-il séduit par Chabrillan ? La bonne nouvelle est arrivée récemment, Mme et M. Calvet vont prendre la suite et perpétuer la culture du pain dans notre commune. Bienvenue à eux !

Tous nos boulangers ont maintenu la distribution du pain lors de tournées dans les fermes dispersées de la commune. Ce sont 71 habitations qui sont ainsi desservies. Un lien irremplaçable pour les personnes isolées.

Au fil des ans la variété des pains proposés s'est diversifiée : pain complet, pain céréales, pain châtaigne, le patois, le florentin, le chabrillanais, la flûte, le gros pain, la baguette (symbole de la culture française). Les clients recherchent une croûte croquante, goûteuse avec une mie aérée et savoureuse. Nous avons tous une relation émotionnelle avec le pain. Mais le goût est variable d'une personne à l'autre et le boulanger doit s'adapter.

Il y a 50 ans, la distribution du pain, à Chabrillan, était importante. Les gens mangeaient plus de pain et les familles étaient beaucoup plus nombreuses (8 à 12 enfants).

Au début du siècle, en France, nous consommions 800 gr de pain par personne et par jour. Aujourd'hui, c'est 5 fois moins (130 gr). Les boulangeries artisanales sont passées de 55 000 en 1970 (une pour 790 hab) à 32 000 aujourd'hui (une pour 2000 hab).

Le secteur a pâti de la mécanisation et de l'industrialisation. Le prix du pain vendu par les grandes surfaces, attire des clients. Cependant l'artisan boulanger tient en France, près de 60 % du marché du pain.

Depuis 1950 le prix de la baguette a évolué avec le coût de la vie et le changement des monnaies : de 7, 80 anciens francs à 0,36 nouveau franc en 1960, puis 0,57 F en 1970 puis 1,67 F en 1980 et 3,83 F en 1995 (0,58 €). En 2013 le prix varie de 0,55 (grande surface) à 0,90 € (0,85 € à Chabrillan). A Paris, la baguette est souvent à 1€.

«Si quelqu'un vous retire votre pain, il supprime en même temps votre liberté. Mais si quelqu'un vous ravit votre liberté, soyez tranquille votre pain est menacé car il dépend du bon plaisir d'un maître »

Albert Camus

Qui peut être candidat ?

Les électeurs/électrices âgé(e) s de plus de 18 ans inscrit(e) s au 1er janvier de l'année 2014 ou les personnes inscrites aux contributions directes au 1er janvier 2014 (qui paient soit la taxe d'habitation, la taxe foncière, la taxe foncière des entreprises ou l'impôt sur le revenu).

Il est interdit de se présenter dans plusieurs communes.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. Seules peuvent se présenter au second tour les candidats présents au premier tour, sauf si leur nombre au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Dans cette hypothèse, ces nouveaux candidats doivent se déclarer à la préfecture ou à la sous-préfecture

Quand et comment déclarer sa candidature ?

La déclaration de candidature est obligatoire au premier tour du scrutin pour tous les candidats et au second tour pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier.

La déclaration doit être déposée au plus tard à la préfecture ou à la sous-préfecture :

- au premier tour, au plus tard le 6 mars 2014 à 18 heures (soit le troisième jeudi qui précède le scrutin).

- au second tour, si le cas se présente, le 25 mars 2014 à 18 heures (soit le mardi qui suit le premier tour).

La déclaration de candidature indique expressément les noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession du candidat et comporte sa signature.

Des travaux au village réalisés grâce au programme européen " Leader "

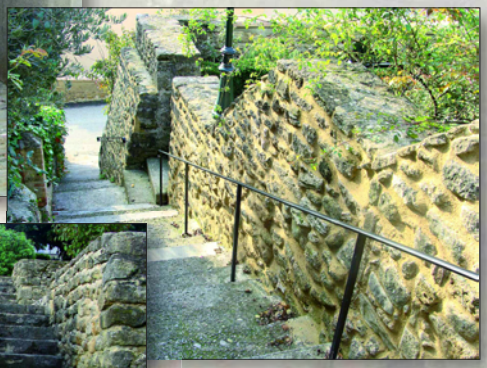

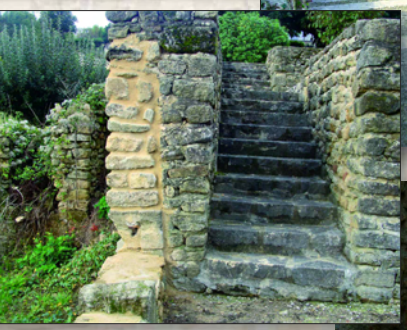

Etat civil

MARIAGES

08/06/2013 : DESCARPENTRIES Thomas et BOUVIER Marion
06/07/2013 : SAIDJ Slimane et GAMON Johanna
07/09/2013 : GUILLAUMAIN Johan et METZ Carine

AVIS DE NAISSANCES

11/05/2013 : GONCALVES Romane
16/05/2013 : RIEUSSET Robin
02/07/2013 : DUPRE Loan
05/07/2013 : DIGNAC Tom
11/07/2013 : BOUCHET Coline
24/07/2013 : ARTAUD Valentin
25/07/2013 : BARDOU Tom
07/08/2013 : RENAUD PERIER Ethan
27/10/2013 : MOULIN TRIOLLET Lino.

DECES & INHUMATIONS

28/01/2013 : METZ Huguette
04/03/2013 : LECHENAULT Jacky
20/03/2013 : RICHARD Danielle (Elsa)
30/03/2013 : GORCE Christian
16/09/2013 : CROUZET Robert
22/09/2013 : BOURBOUSSON Yvonne
04/10/2013 : LACHKAR Simone
26/10/2013 : GOUDERT Hélène
28/10/2013 : METZ Jean
03/11/2013 : ROUX Luc

Mairie

La mairie est ouverte
Lundi, jeudi, vendredi
de 8 h 15 à 12 h.
Mardi **de 14 h. à 18 h.**

M. Le Maire
reçoit en Mairie
le mardi de 14 à 17h

Tél. 04 75 62 60 13 - Fax. 04 75 41 14 64
Courriel : chabrillan.mairie@wanadoo.fr
www.mairie-chabrillan.fr

Bibliothèque

ouverte le mardi,mercredi et vendredi **de** 16h à 18h
le samedi **de** 10h à 12h00

Café-Bibliothèque

Le Café-bibliothèque est ouvert de 15h à 19h
En période estivale :
le mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche
autre périodes : vendredi, samedi, dimanche
tél : 04 75 56 71 42 (aux heures d'ouverture)
www.cafebibliotheque.fr

Comité de rédaction : Pierre Diviani, Pierre Gilouin, Patrick Hervé, Nadège Naud.

Impressions Modernes - 07500 Guilherand-Granges